

Rapport d'activité 2019

Le rapport d'activité 2019 nous a été présenté le 08 décembre 2020 en CTE. Il récapitule les principales données chiffrées des activités du CHU. Tous ces chiffres, donnés par la Direction, nous posent problème, car ce rapport est truffé d'erreurs. Le syndicat CGT a dénoncé le manque de rigueur dans son élaboration: exemple :

Pour certains pôles, le document est un copier-coller de 2018, les chiffres de comparaison avec 2018 ne correspondent pas donc les conclusions sont fausses. Contrairement aux dires du Directeur Général, le nombre de lits et places a baissé :

- GM : - 8 lits et - 26 places
- Estaing : - 2 lits et - 3 places
- L Michel : + 12 lits et + 5 places

En 2019 le CHU compte : 1910 places et lits, donc - 22 lits et places par rapport à 2018. **Effectifs en ETP + 57,08**: Titulaire/Stagiaires: + 39.63 ; CDI: + 3.23 ; CDD: + 14.22

L'activité ambulatoire augmente chaque année et le taux de chirurgie est à 30,5% en 2019 (+9,1 % en 6 ans). Les restructurations et fermeture de lits n'ont pas permis d'atteindre le taux de 60%, demandé par Agnes BUZYN, que doit atteindre le CHU. Doit-on s'attendre à d'autres restructurations dans les années à venir ???

L'absentéisme bat des records à L. Michel : EHPAH 13,97% (+ 3,67%), USLD 11,66% (- 3,54%) alors que sur le CHU le taux d'absentéisme est de 9,9%.

Par contre, **l'activité de certains pôles augmente**, pour exemple :

1. **Le pôle Cardio :**
 - Prise en charge des patients : + 38
 - Interventions Chirurgie Cardiaque : + 127
 - Intervention sous CEC : + 22

Par contre la Tarification des actes (T2A) est en baisse.

2. **Le pôle Femme Enfant**
 - Naissance : + 129
 - Passage aux urgences pédiatrique : + 3 555 + 10,20% pour 2019

La encore, la Tarification des actes (T2A) est également en baisse.

3. **L'activité aux Urgences** : + 1 051 passages urgences adultes, + 1,8 %.

Conclusion : pour la CGT les agents travaillent de plus en plus, les restructurations continuent, même pendant la crise sanitaire, Le gouvernement impose des tarifications à la baisse. Ce système pervers de cotation induit, que même avec une activité en hausse, l'établissement est moins rémunéré. Il s'agit bien là de détruire l'hôpital public. La récente LFSS (Loi de Financement de la Sécurité Sociale), prévoit 4 milliards d'économies !

La T2A est une méthode de gestion issue de l'industrie qui étrangle les établissements hospitaliers, et c'est une machine infernale visant à imposer des restructurations avec des fermetures de service, sous couvert de ce que les technocrates appellent des « plans de retour à l'équilibre ». Pour augmenter son budget un hôpital doit prendre en charge un maximum de malades. Mais si l'activité de tous les hôpitaux augmente, l'Ondam étant ce qu'on appelle une enveloppe fermée, une règle de trois est appliquée et la valeur de l'acte

diminue. Pour être plus clair : plus l'établissement travaille, moins il gagne d'argent ! **La CGT revendique la suppression de la T2A, depuis sa mise en place.**

Sur le rapport d'activité : La CGT a voté CONTRE

Lors du **CTE le Plan de Formation** a été présenté. Les cotisations sont de 2.1% de la masse salariale.

- 83% de ces fonds sont dédiées aux frais de formations,
- 7,1% pour le Compte Personnel de Formation (CPF)

La CGT a demandé que la somme du budget de 2020 qui n'a pas été utilisée en raison de la crise sanitaire, soit reportée sur 2021, (courrier du 03/12/20).

La Direction nous répond que les sommes seront intégralement reportées sur 2021.

La CGT a demandé (courrier du 03/12/20) que toutes les Promotions professionnelles soient augmentées (AS/AP, IDE, IADE, IBODE, MER, Puer...), car pour exemple en regardant la pyramide des âges pour les AS, d'ici 2022 environ 250 à 300 agents pourraient demander l'ouverture des droits à la retraite. En 2020 seulement 17 ASH sont partis à IFAS. (Institut Formation Aides-Soignants).

La Direction va investir sur du matériel informatique et du matériel pour atelier de simulation du pôle Urgences.

La CGT est intervenue au sujet du remplacement de tous les agents qui font des demandes de formations, qu'un nouveau système de collecte de demande soit mis en place, afin de comptabiliser les refus et surtout que les agents aient une réponse argumentée sur ce refus.

Pour le Plan de formation :

La CGT a voté : ABSTENTION : les agents ne sont pas remplacés dans les services, il faut une politique d'embauche car la formation est un droit.

Sur le report du budget 2020

La CGT a voté POUR

L'austérité sanitaire doit se poursuivre : La Commission Européenne, dans ses observations concernant les projets de plans budgétaires 2021 des pays de l'UE, lance une offensive particulièrement critique contre les augmentations salariales des personnels de soins en France.

Pour la Fédération Santé Action Sociale CGT, ces critiques sont malvenues, indécentes et hors sol. En effet pour la CGT, il faut aller au-delà des augmentations réalisées. Nous portons l'exigence d'augmentations d'au moins 300 € pour tous les salariés des secteurs du sanitaire, du social et du médico-social.

Ces professionnels se voient subitement déconsidérés par « l'euro-technocratie ».

Pour rappel la revendication était de 300€ pour TOUS, alors imaginons si nous

l'avions obtenus ce que dirait ces « TECHNOCRATES ». Saleté de pauvre !

Le jour de carence : La Ministre de la Transformation et de la Fonction publique a annoncé vendredi 4 décembre qu'à compter du 1er janvier 2021 d'une mesure dérogatoire permettant durant la période d'état d'urgence sanitaire **de ne pas appliquer le jour de carence aux agents de la Fonction publique atteints du Covid19.**

Cette mesure est à mettre au crédit de l'inlassable bataille syndicale menée notamment par **la CGT. Et ceux en arrêt en raison du Covid-19 depuis septembre, ont le jour de carence eux !!! Un scandale.**

**Allo CGT du CHU : GM /CMP : 51.864 ; 51.865 Estaing : 50.400 ;
L. Michel : 50.803 cgt@chu-clermontferrand.fr**